

## TERRITOIRE TOUCHÉ PAR UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

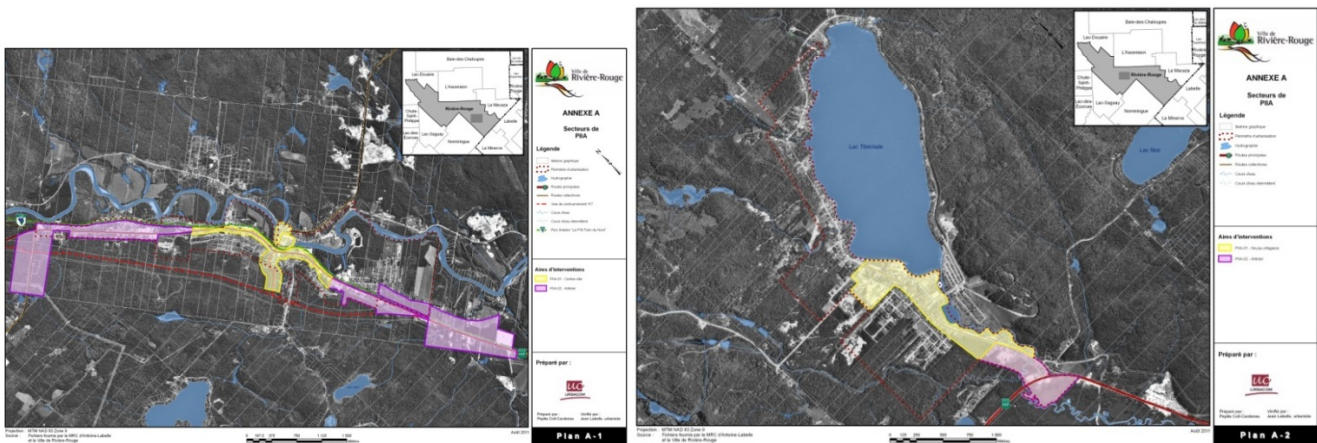
### PIIA-01 S'APPLIQUANT AU SECTEUR DU CENTRE-VILLE (SECTEUR L'ANNONCIATION) ET DU NOYAU VILLAGEOIS (SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE) **(en jaune)**

Il se localise le long du Parc linéaire le P'tit Train du Nord et la rue L'Annonciation (à partir du Centre hospitalier jusqu'au IGA), sur la montée Marois, sur le chemin de La Macaza (des lumières jusqu'au Marché aux puces) et sur le boulevard Fernand-Lafontaine (du site du Village-relais jusqu'au bureau municipal).

### PIIA-02 S'APPLIQUANT AUX PORTES D'ENTRÉE PRINCIPALES DU CENTRE-VILLE DU SECTEUR L'ANNONCIATION ET À LA PORTE D'ENTRÉE DU NOYAU VILLAGEOIS DU SECTEUR SAINTE VÉRONIQUE **(en mauve)**

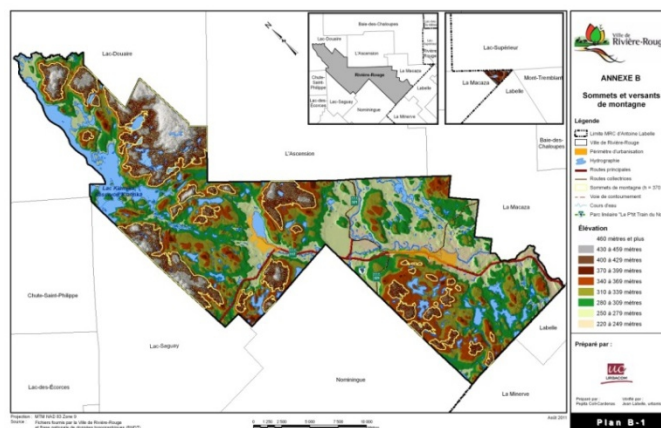
Il se localise à partir du Centre hospitalier jusqu'au carrefour giratoire vers Nomingue, à partir d'Automobile Boileau Ltée jusqu'aux Maisons usinées Côté et à partir du Café Marie-Dan jusqu'au site du Village-relais.

Ces deux PIIA (01 et 02) concernent l'implantation, le cadre bâti, les formes architecturales, les modifications à une construction, les matériaux de revêtement, les couleurs, l'unité visuelle du secteur ainsi que l'affichage.



### PIIA-03 S'APPLIQUANT AUX SOMMETS ET VERSANTS DE MONTAGNE

Le tout en fonction des terrains affectés par la carte ci-jointe.



Ce PIIA concerne l'implantation des bâtiments et l'aménagement des terrains de même que le cadre bâti avec l'environnement naturel.

Tout PIIA est une évaluation qualitative lors d'une demande de permis ou de certificat. Les recommandations du comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) et la décision du conseil sont nécessaires avant l'émission du permis ou du certificat.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 819 275-3202 ou [urbanisme@riviere-rouge.ca](mailto:urbanisme@riviere-rouge.ca)

*Au plaisir de vous servir!*

